

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° I-CF294

présenté par
Mme Beauvais

ARTICLE 27

Supprimer l'alinéa 48.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La recherche d'une équité de redistribution au travers d'un décret national sera très difficile, engendrant au niveau régional un climat peu propice à la poursuite d'une construction sereine des services mutualisés.

De plus, comment un décret national prendra-t-il en compte les spécificités des territoires.

Il convient donc de supprimer ces dispositions.